



Assemblée générale

Distr. générale
19 mai 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*

Titre III Justice internationale et droit international

Chapitre 8 Affaires juridiques

[Programme 6 (plan-programme biennal pour la période 2016-2017)]**

Rectificatif

1. Paragraphe 8.10

La sixième phrase doit se lire comme suit :

Pour répondre de manière plus efficace et plus économique à l'augmentation de la demande de formation en droit international, elle a dynamisé les cours régionaux en déterminant les lieux où il était possible de les organiser sur une base annuelle si les fonds étaient suffisants.

2. Paragraphe 8.59 a) v) c)

[Sans objet en français.]

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/70/6/Add.1](#).
** [A/69/6/Rev.1](#).

